



**RENCONTRES FRANCOPHONES
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE**

“Démocratie participative, démocratie représentative”

**Mardi 15 septembre 2020 de 14h30 à 18h00
Salle 301**

- Seul le prononcé fait foi -

Cher Gaël de Maisonneuve, délégué aux Affaires Francophones au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Cher Patrick Bernasconi, Président du CESE,

Chère Madame Marie-Béatrice Levaux, Première vice-présidente de l'UCESIF,

Monsieur Dominique Rousseau, Professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers amis francophones,

C'est avec un grand plaisir et une certaine fierté que je suis parmi vous, pour célébrer cette journée internationale de la démocratie pour la première fois. Ici, au CESE, forum de la société civile, cœur de la Francophonie des territoires et lieu de débats sociaux, économiques, environnementaux et politiques.

Je tiens à remercier toutes les équipes du CESE et notamment Marie-Christine Levaux et Michaël Christophe pour avoir permis avec une agilité propre à votre institution de co-construire avec l'Assemblée parlementaire la Francophonie cet événement.

Au-delà de la qualité de nos échanges, c'est d'abord pour moi, la réalisation concrète d'une interaction nécessaire entre les parlements et la société civile organisée.

Il nous appartient à tous, d'en faire un modèle de gouvernance innovant, agile et dynamique pour qu'ensemble Etats, gouvernements, parlements et société civile, nous puissions dessiner un projet politique partagé en faveur de l'émancipation de tous et le respect de l'universalité des droits humains et de la planète.

Il ne s'agit de brandir le mot démocratie comme un accessoire constitutionnel ou comme un alibi institutionnel. La démocratie est avant tout un « objectif à atteindre pour tous les peuples » comme le soulignait Boutros Boutros Ghali en 2000.

Et il suffit de se pencher sur l'Histoire de France pour comprendre à quel point, la démocratie emprunte des chemins accidentés, semés d'embûches avant qu'elle ne s'inscrive de façon pérenne dans nos institutions. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle doit rester figée, immobile.

La vitalité d'une démocratie se mesure à la faculté des femmes et des hommes en responsabilité à la faire évoluer au rythme de l'évolution de nos sociétés puisque la démocratie repose d'abord et avant tout sur l'écoute du peuple selon l'origine étymologique du terme «Demos » et « Cratos », (pouvoir et peuple).

Mais il faut bien le reconnaître, que partout la démocratie est malmenée, parfois même bafouée dans de nombreux pays. Au Mali, par exemple ; même si la crise est multifactorielle, il ne faudrait pas oublier que c'est avant tout la défaite du processus démocratique et les dérives du pouvoir en place qui a conduit à creuser un fossé de plus en plus grand entre la population et l'Etat central. La chronologie des événements montre en effet que la crise s'est exacerbée lors des élections législatives avec l'enlèvement du chef de l'opposition, le député Soumaïla Cissé, le 25 mars dernier. Donc dans quelques jours à l'occasion des 6 mois d'incarcération, nous devons nous mobiliser.

La démocratie est parfois même bafouée quand on manipule les constitutions pour se maintenir au pouvoir, quand on refuse le verdict des urnes, quand on met l'intérêt personnel avant l'intérêt général.

Et nous avons tous une part de responsabilité quand nous laissons faire.

Si le respect de la souveraineté des Etats impose la non-ingérence, le respect des valeurs universelles et du développement de la démocratie supposent aussi une vigilance accrue de la part des instances internationales et régionales et une mise en alerte anticipée des tentatives d'abus de pouvoir ou de faits avérés de mal gouvernance ou de corruption... et encore plus, j'ai envie de vous dire dans notre espace francophone.

C'est pourquoi, en cette journée internationale de la démocratie, permettez-moi de **DEMANDER** avec force la libération de tous les parlementaires incarcérés pour des raisons politiques ou par des terroristes dans les pays membres de la Francophonie et de **RAPPELER** que la démocratie n'est pas simplement une organisation politique, mais un idéal vers lequel les chefs d'Etat et de gouvernement, les parlementaires, les élus locaux doivent tendre sans faillir, en respectant les principes de l'Etat de droit et l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles.

Alors dans l'espace francophone, ne transigeons pas sur les fondamentaux sinon, on tire vers le bas la démocratie et le respect du droit.

La démocratie s'épanouit de l'alternance politique, de la séparation des pouvoirs et de la participation pleine et entière de la société civile au processus démocratique.

L'écoute du peuple est inséparable du régime démocratique et elle exige, « *l'effort perpétuel des gouvernés contre les abus du pouvoir* » que la Déclaration de Bamako réaffirme avec force et dont nous célébrerons les 20 ans dans quelques semaines. Célébrons cette Déclaration en soulignant les avancées mais en regardant aussi toutes les insuffisances. Trouvons une méthode pour trouver des pistes de progrès.

Mais si la construction des démocraties dans l'espace francophone est parfois difficile, il n'en demeure pas moins que même en Occident, les démocraties bien installées sont aussi en crise, voire en berne :

L'abstention de plus en plus forte aux élections ne révèle non pas une indifférence de la chose publique, du politique de la part de nos citoyens, elle témoigne davantage d'une défiance très forte envers les politiques et exprime une révolte « citoyenne » contre une technocratie jugée trop lourde qui ne donne plus la place à la société la possibilité d'exprimer ses opinions et d'entreprendre. Mais cette révolte exprimée ne débouche pas sur une volonté de trouver des solutions.

Il faut bien l'avouer, la chose publique est trop devenue une affaire d'experts, ce qui provoque, encore, une distanciation entre les citoyens et l'Etat et contribue au discrédit des élus et une montée des forces de protestation et du populisme.

La crise sanitaire que nous traversons et dont nul ne pouvait prédire l'ampleur a accentué la crise de confiance à tous les niveaux.

L'inclinaison de la démocratie vers une « démocrature » d'experts et l'évolution de la société nous imposent de

- Moderniser nos institutions et de renforcer et d'organiser le débat public ;
- D'analyser et comprendre les évolutions de nos sociétés pour mieux répondre à leurs aspirations.

Or, nous ne pouvons que constater que nos nations sont aujourd'hui composées de l'addition d'individus qui ne font plus corps pour une cause commune.

Habiter un territoire ou payer des impôts ne suffisent plus pour partager la conscience d'appartenir à la même communauté et pour en accepter ses règles.

Nous critiquons cet individualisme par rapport à l'aspect collectif mais nous oublions aussi que le collectif tire sa force de l'individualité.

C'est pourquoi, l'individualité ne vaut que si elle est solidaire, que si elle remplace la volonté de puissance par la volonté de concorde.

L'évolution de la société, marquée par une redécouverte de l'individu, de ses exigences mais aussi de ses potentialités nous invite à repenser les relations sociales dans un contexte de plus grande autonomie.

Rappelons aussi que le concept de la démocratie en tant que pouvoir du peuple par le peuple ne se limite pas aux élections libres, le droit de vote pour toutes et pour tous.

Elle implique un projet sans cesse à renouveler et implique nécessairement la liberté de pensée, la liberté d'opinion, la liberté d'entreprendre et le respect des minorités.

Elle repose nécessairement sur une architecture institutionnelle souple et solide à la fois qui permet la possibilité à tous de s'exprimer librement et l'indépendance des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires.

Je suis persuadé que l'interaction entre la société civile et les parlements, que ce nouveau pacte social permettrait de renforcer l'efficacité des assemblées représentatives, la légitimité des gouvernements et des institutions nationales et internationales mais aussi contribuerait à la paix, à la justice et à la prospérité.

Cette société civile, dont on dit pour paraphraser Sieyès, qu'elle est **tout**. Mais qu'a-t-elle été jusqu'à présent pour les pouvoirs publics ? Rien ou presque. Que demande-t-elle ? A être quelque chose.

Le Projet de loi organique relatif au Conseil économique, social et environnemental en France, discuté en ce moment en Commission des lois porte en lui cette ambition, celle d'écouter davantage la société civile

- D'éclairer les pouvoirs publics sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ;
- D'accueillir et de traiter les pétitions dans un cadre rénové ;
- D'être le cœur de l'organisation et d'accueil des conventions citoyennes,
- De devenir le lien avec les territoires,

Voilà les pistes ...

Mais parallèlement, Il faut aussi que nos parlements se projettent dans un rôle plus moderne, en lien étroit avec la population.

C'est ce duo incontournable : société civile organisée et parlementaires qui permettra de redonner des couleurs et de la vigueur à nos démocraties et à la rassembler.

Nous avons en effet besoin de la société civile organisée pour faire remonter les besoins et les aspirations des citoyens.

Mais cette démocratie participative ou consultative se doit de déboucher par des lois et donc par la démocratie représentative

Transformer ces aspirations en actions concrètes, inscrites dans la loi, c'est en revanche de la responsabilité des parlementaires.

Et si le parlement a le rôle de contrôler l'action du gouvernement, sa prérogative première est de légiférer.

La loi se doit d'être plus simple, plus explicite, ce qui n'est pas forcément le cas en France. D'où ce travail de réforme engagée au Palais Bourbon.

Les idées de co-construction législative avec les citoyens sont aussi aujourd'hui d'actualité. Les outils numériques peuvent être facilitateurs de cette évolution. La finalité est de permettre à nos citoyens de mieux s'approprier la loi et aux élus de mieux répondre aux aspirations de nos concitoyens.

Nous redonnerons ainsi du sens à nos démocraties qui ne reposent pas essentiellement sur les institutions mais également, et avant tout, sur la responsabilité et l'engagement de nos concitoyens.

Mais cela vaut aussi dans le cadre international. Et si aujourd'hui, la nature de la structure institutionnelle de la Francophonie apparaît complexe parce qu'elle rassemble en son sein toutes les composantes de la politique et de la société, elle peut se révéler, demain, comme une forme de gouvernance innovante.

Encore faut-il que la stratégie politique soit partagée et déclinée à tous les acteurs de la charte que la Francophonie, selon leur nature et spécificités et que l'UCESIF puisse jouer pleinement son rôle de miroir de la communauté francophone.

Et il vous appartient peut-être de faire évoluer l'UCESIF comme porteur de l'expression de la société civile et des citoyens

La francophonie doit moderniser son architecture institutionnelle et son fonctionnement les adapter aux enjeux nouveaux, clarifier les responsabilités de chacun et organiser la subsidiarité, non pas comme un prétexte, mais comme un outil efficace à l'ambition politique.

Au sein des institutions de la Francophonie ce sont encore les parlementaires qui réclament un nouveau modèle de gouvernance de la Francophonie et que peuples et gouvernements francophones **soient rassemblés autour** de deux orientations :

- Asseoir la légitimité politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;
- Intégrer la société civile organisée et les citoyens dans ce nouveau modèle qu'il nous reste à construire.

Alors oui, la Francophonie ainsi réinventée deviendra un atout pour favoriser l'émergence d'une démocratie active dans le monde entier

Ces nouvelles orientations tracent aussi un cap politique pour l'APF : une ambition parlementaire plus politique, plus inclusive, plus influente en lien toujours plus étroits avec la société civile : l'« Ecole de la Démocratie et de la Liberté » comme affirmait Alexis Tocqueville.

Mes chers amis,

je veux dire avec force ici qu'il n'y a pas de Francophonie sans la langue française et multilinguisme, la Francophonie se doit être encore plus exigeante quand il s'agit de démocratie.

Je vous remercie. /